

# 1 - LES SERVICES PUBLICS ET SOCIAUX PRESENTS à ADRIERS

---

**L'école maternelle et primaire «François Albert»** accueille les enfants à partir de la rentrée 2010/2011 en trois cycles :

- *cycle 1* : la classe de maternelle avec ses trois niveaux (Grande, Moyenne et Petite sections ) accueille 20 enfants confiés à Delphine RUSSELL. Les rangs seront gonflés en cours d'année par l'entrée en Toute Petite Section (TPS) des enfants de deux ans et demi sous condition qu'ils soient propres.
- *cycle 2* : Le CP et le CE1 avec 21 enfants est assuré par Estelle MESMIN
- *cycle 3* : Gérald HÉBRAS, directeur et enseignant en CE2, CM1 et CM2 accueille 18 enfants.

Les trois enseignants, Gérald HÉBRAS, Estelle MESMIN, Delphine RUSSEL sont aidés par Laëtitia PASQUET, aide-maternelle, Clarisse LAMOUREUX qui prépare un CAP petite enfance sur 2 ans, Ginette JOLLY, surveillante et aide-cantinière et Christiane DESNOELLE.



**Le restaurant scolaire** - assuré grâce à Yvette MOREAU - fournit des repas au tarif de 2,15 euros.

**La garderie** accueille les enfants de 7 h 45 à 8 h 45 et de 16 h 30 à 18 h au tarif de 1euro de l'heure.

**La Poste** est ouverte :

du lundi au vendredi..... de 9h à 12h et de 14h à 16h30

le samedi ..... de 9h30 à 12h .

Le départ du courrier s'effectuent :

du lundi au vendredi ..... à 14h30

le samedi ..... à 12h30.

---

**ADMR** (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Contactez le siège à L'Isle-Jourdain au 05 49 83 07 30 ou Bernadette JOYEUX à Adriers

**ASSISTANCE SOCIALE**

L'assistante sociale est présente à la mairie d'Adriers le vendredi matin après prise de rendez-vous auprès de la maison de la Solidarité à Montmorillon.

Tél 05 49 91 11 03

**CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale)

Sur demande de l'assistante sociale, le CCAS peut apporter aux personnes en difficulté une aide financière, remboursable ou non.

Le CCAS, propriétaire de l'ESAT André Rideau, a assuré la maîtrise d'ouvrage des récents travaux de réhabilitation du foyer d'hébergement.

Contactez Jacques DAZAS ou la mairie en cas de besoin.

**Banque alimentaire**

Des permanences sont tenues deux fois par mois, le mardi après-midi à partir de 14h30 à l'ancienne gare de l'Isle-Jourdain. La distribution se fait sur justificatif de ressources. Se renseigner en mairie.

**Borne «VISIO-ACCUEIL»** en place à la mairie de l'Isle-Jourdain permet d'accéder aux services de certains organismes et d'être mis en relation avec des intervenants compétents :

- CPAM, CAF, Mission locale ..... le lundi de 13 h 30 à 15 h
- CRAMCO (sur rendez-vous)..... le lundi de 15 h à 16 h.

**CLIC** : Centre Local d'Information et de Coordination en Gérontologie, 6 rue des Augustins à Montmorillon.

Cet organisme intervient auprès des personnes pour les informer sur les services d'aide à domicile, le portage des repas, la télé-assistance, les droits, l'amélioration de l'habitat, les maisons de retraite .

Accueil du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Tél : 05 49 84 93 20

#### **Mission Locale Rurale (MLRCSV : Mission locale rurale centre sud-Vienne)**

Elle est chargée d'informer et d'orienter les jeunes en démarche d'insertion sociale et professionnelle.

Contact : Yannick VALLAT, conseiller, à la MJC de l'Isle-Jourdain.<http://www.mjc-islejourdain-availles.fr/> Tél : 05 49 91 56 83

Accès au service également par la borne "**visio-accueil**" de la mairie de l'Isle-Jourdain le lundi de 13 h 30 à 15 h.

#### **MSA**

Point d'accueil à Montmorillon 23 rue d'Auvergne, près du Lycée agricole :  
le mercredi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

#### **Présence verte**

Elle fournit le portage des repas à domicile et la télé-assistance. Elle peut aussi effectuer des petits travaux de jardinage. Tél : 05 49 44 59 99

#### **Conciliateur de justice**

Le conciliateur de justice de l'arrondissement, auxiliaire de justice, dont la fonction est de régler les litiges par un accord amiable, sans frais, tient des permanences sans rendez-vous au 4 rue des Récollets à Montmorillon, les 1er, 3ème et le 5ème mardi du mois.  
Tél. 05 49 91 05 00.

#### **OPAH-RR**

(Opération programmée pour l'Amélioration de l'Habitat)

Pour toute opération d'amélioration de l'habitat, le seul organisme gestionnaire est **Vienne-Habitat** à contacter au 05 49 61 61 86.

## **2 - SERVICES de SANTÉ PRÉSENTS à ADRIERS**

---

#### **Médecins généralistes :**

Docteur BELIN Thierry, 2 rue du Bois Rivault –Tél. 05 49 48 73 64

Docteur MOUSSET-CLAVAUD Marie-France, rue des écoles – Tél. : 05 49 48 84 45

**Pharmacie** COLOMBEAU-PASQUIER, 8 rue du Villard – Tél. : 05 49 48 73 03

La liste des **pharmacies de garde** est accessible à partir de la **page d'accueil** du site, rubrique : **à savoir**.